

[Traduction]

LE PERSONNEL DU BUREAU DU
PREMIER MINISTRE

Question n° 814—M. Godin:

1. Quel était le nombre d'employés, conseillers, secrétaires, etc., rattachés au bureau du premier ministre en 1964?

2. Quel est le nombre d'employés de même catégorie, employés actuellement au bureau de l'honorable premier ministre?

3. Est-ce que des services ajoutés à ce bureau ont été créés de nouvelles positions?

4. Lorsqu'un surcroît de travail exige de l'aide supplémentaire à ce bureau, de quelle agence les services d'employés à temps partiel sont-ils présentement loués?

5. Le gouvernement songerait-il à offrir les mêmes avantages à certains députés qui ont vu doubler leur travail à la suite de la nouvelle redistribution électorale?

M. J. E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre): 1. Au 1^{er} janvier 1964, douze employés détenaient un poste par décret du conseil dans le cabinet du premier ministre.

2. Au 1^{er} novembre 1968, trente-deux employés détenaient un poste aux termes de l'article 37(1) de la loi sur l'emploi dans la fonction publique; deux autres étaient sous contrat.

3. Oui.

4. L'aide à temps partiel, lorsqu'il en est besoin, est puisée aux sources suivantes: (i) Employés temporaires recommandés par les Centres de main-d'œuvre du Canada à Ottawa et à Hull; (ii) la société Office Overload; (iii) la firme Chapman Girl; (iv) la société Canadian Office Services Limited; (v) la société Manpower Services Limited.

5. Le gouvernement est au courant de cette suggestion.

DINGWALL HARBOUR (N.-É.)—L'INSTALLATION
D'UN SLIP DE CARÉNAGE ET D'UN
TREUIL MOTORISÉ

Question n° 818—M. Muir (Cape Breton-The Sydneys):

1. Le gouvernement a-t-il reçu une demande urgente d'installation d'un slip de carénage et d'un treuil motorisé à Dingwall Harbour, circonscription de Victoria, en Nouvelle-Écosse?

2. Quel accueil a reçu cette demande et quand prévoit-on l'établissement de ces installations à l'intention de pêcheurs de Dingwall?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): 1. Oui.

2. Cette demande fait actuellement l'objet d'une étude.

[L'hon. M. Laing]

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DU PARC DE
POINT PELEE (ONT.)

Question n° 820—M. Danforth:

1. Le gouvernement a-t-il entrepris récemment l'établissement d'un grand plan d'aménagement pour Point Pelee et le parc national de Point Pelee?

2. Quels étaient les noms des spécialistes-conseils qui y ont participé?

3. Quelles étaient les conditions d'emploi et la rémunération pour chacun d'eux, et a-t-on eu recours aux services de conseillers de l'endroit et si cela n'a pas été fait, pourquoi ne l'a-t-on pas fait?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. La Direction des parcs nationaux et des lieux historiques du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a élaboré un grand projet d'aménagement du parc national de Pointe-Pelee. Ce projet, qui sera réalisé par étapes en l'espace d'une dizaine d'années, s'inspire fortement du plan d'aménagement de ce parc national, publié en novembre 1967.

2. Les experts qui ont collaboré jusqu'à maintenant à ce projet sont: Sasaki Strong & Associates; James F. MacLaren Limited; William J. Settingington.

3. a) Les conditions d'emploi des experts varient selon les services demandés. En général, ils doivent posséder une compétence manifeste dans la discipline à laquelle se rattache le service demandé et, autant que possible, exercer leur profession dans la province où le projet est exécuté; b) La rémunération versée à la firme Sasaki Strong & Associates s'établit à \$11,630.76. Les deux autres experts mentionnés au paragraphe 2 n'ont pas encore terminé leurs tâches respectives; c) Les bureaux de William J. Settingington se trouvent à Leamington, ceux de James F. MacLaren, à London, tandis que le siège social de Sasaki Strong & Associates est à Toronto. Les prochaines étapes du projet fourniront des occasions supplémentaires d'avoir recours aux services d'experts locaux.

[Français]

QUESTION RELATIVE AU NOMBRE D'ÉMI-
GRANTS CANADIENS EN 1967

Question n° 822—M. Dumont:

Combien de Canadiens ont émigré du Canada en 1967 et combien de ces Canadiens ont émigré aux États-Unis?